



TARBES

**Pétition de soutien à
Josiane Frétier
(ex-déléguée syndicale CGT
des Forges de Tarbes).**

**Pour les libertés syndicales, pour le respect
de nos droits démocratiques.**



Pétition à envoyer par mail à :

support@europlasmam.com

contact@lesforgesdetarbes.com

soutien.josiane@outlook.fr

Josiane Frétier, ex-déléguée syndicale CGT des Forges de Tarbes (groupe Europlasma) a été assignée le 6 février 2026 par le groupe Europlasma et les Forges de Tarbes devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour des faits de diffamation publique qui lui réclament 35 000 € en réparation.

Depuis la reprise des Forges de Tarbes par le groupe Europlasma, Josiane Frétier n'a cessé d'alerter et d'intervenir pour exiger que les engagements pris par le groupe Europlasma soient respectés et que la pérennité du site industriel de Tarbes soit assurée.

L'assignation de Josiane Frétier représente non seulement une attaque contre elle, mais aussi contre toutes les voix militantes qui luttent pour davantage de justice sociale. Les syndicats jouent un rôle crucial dans la sauvegarde des droits des travailleurs. Il est impératif que nous puissions nous exprimer librement sur des sujets aussi cruciaux sans craindre des représailles juridiques.

La CGT dans son ensemble exprime son soutien total à Josiane Frétier et appelle l'ensemble de la citoyenneté à la soutenir.

Toutes et tous ensemble défendons la liberté d'expression syndicale.

Signez cette pétition pour montrer votre soutien et faire entendre votre voix dans la lutte pour la justice sociale.

**Ensemble, soyons solidaires et exigeons le respect de nos droits
démocratiques.**

Signataire (nom . prénom)	Qualité	Signature



**Pour les libertés syndicales, pour le respect
de nos droits démocratiques.**

[illegible]